RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE BRIANCE-COMBADE le lundi 13 juin 2022 à 19h30 à la Communauté de Communes (salle Jane Limousin)

A l'ordre du jour :

1- **Désignation de secrétaires de séances**
2- **Approbation CR du 9 mai 2022**
3- **Exercice des délégations du Président et du Bureau Communautaire – information**
4- **Tarifs de location de salles (cinéma, Jane Limousin, ALSH et RPE)**
5- **DM 1 budget général**
6- **DM 1 budget annexe SPANC**
7- **Discussion étude OM**
8- **Affaires diverses**

1- Désignation de secrétaires de séances : en séance

2- Approbation CR du 9 mai 2022

Annexe 1

3- Exercice des délégations du Président et du Bureau Communautaire

Informations en séance

4- Tarifs de location de salles de la CCBC

Dossier remis en séance

5- DM n°1 budget général

Vu le CGCT ;
Vu l'instruction comptable M57

Monsieur le Président propose la Décision Modificative suivante sur le budget général afin de faire face à une annulation de crédit sur exercice 2021, lié à une erreur d'imputation budgétaire du remboursement de la pollution de la lagune de Linards :

En virement de crédit,
Dépense ouverte en DF chapitre 67 Charges exceptionnelles article 673 Titres annulés sur exercices antérieurs : + 1 300 €
Dépense réduite en DF chapitre 66 Charges financières article 66112 Intérêts-rattachement des ICNE : - 1 300 €

Il est demandé au Conseil communautaire :
- d'adopter la décision modificative ci-dessus du budget général

6- DM n°1 budget annexe SPANC

Vu le CGCT ;
Vu l'instruction comptable M49

Monsieur le Président propose la Décision Modificative suivante sur le budget annexe SPANC afin de faire face aux annulations sur exercices antérieurs (en lien avec des erreurs de facturation) :

En virement de crédit,
Dépense ouverte en DF chapitre 67 Charges exceptionnelles article 673 Titres annulés sur exercices antérieurs : + 300 €
Dépense réduite en DF chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés article 6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement : - 300 €

Il est demandé au Conseil communautaire :
- d'adopter la décision modificative ci-dessus du budget annexe SPANC

7- Discussion étude OM

Lors du Conseil communautaire du 7 février 2022, le bureau d'études Terroirs et communautés a présenté les différents possibles sur la modification de la collecte des ordures ménagères et le passage à une tarification incitative. Monsieur le Président avait proposé aux élus d'interroger leur Conseil Municipal respectif. Le résultat de ce sondage sera présenté en séance pour donner les orientations de travail à Monsieur POIUJADE pour la phase 3 de l'étude.

8- Affaires diverses